



Bowling Club de la Bruche



Tournoi validé par

CSR
BOWLING
GRAND EST

67120 DORLISHEIM

TOURNOI 2-1 HANDICAP

17 et 18 SEPTEMBRE 2022 au Bowling du Trèfle de Dorlisheim

Règlement :

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 40 premières équipes inscrites.

L'inscription de l'équipe ne sera effective qu'après réception du montant de l'engagement parvenu à l'organisateur Mr MEYER Arnaud ou à la Présidente Mme HELLER Betty (06.88.53.32.14).

Pour une meilleure organisation du tournoi, il est demandé l'envoi du chèque de confirmation d'engagement dans les délais les plus brefs.

Tout participant doit être licencié à la F.F.B.S.Q. et en règle avec celle-ci, à la date de la compétition.

Pendant la durée de la compétition, le règlement sportif fédéral en vigueur sera appliqué.

Il sera interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

Le port du maillot ou de la chemise du Club est obligatoire.

Toute contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par le responsable de compétition Mr Meyer Arnaud.

Handicap :

Le handicap pris en compte est celui paru au dernier listing de référence du 12 septembre 2022.

Le handicap équipe est égal à la somme des handicaps des deux joueurs.

Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing de référence :

Pour un licencié(e) de nationalité française en 1^{ère} année : Dames 135, Hommes 150

Pour les autres licenciés(es) : Dames 174, Hommes 189

Pour les licencié(e)s en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue

Déroulement :

Phase équipe :

Chaque équipe effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite à l'issue de la 1^{ère} série.

Un classement doublette sera fait à l'issue des 2 phases (équipe et individuelle).

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

Horaires phase équipe :

Samedi 17 septembre 2022

1^{er} tour : 9h00 à 13h00

2^{ème} tour : 14h00 à 18h00

Phase individuelle :

Chaque licencié(e) effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 11 pistes vers la droite.

Un classement sera établi à l'issue de cette phase.

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

La poule A regroupera les meilleurs joueurs de la doublette avec handicap, la poule B regroupera les autres joueurs.

Horaires phase individuelle :

Dimanche 18 septembre 2022

Poule B : 8h30 à 12h00

Poule A : 13h00 à 16h30

Siège du Club : Bowling du Trèfle Zone de Loisirs du Trèfle 67120 DORLISHEIM
Volume 45 folio 27 du Registre des Associations de Molsheim

Annulation du tournoi :

L'organisateur du tournoi se réserve le droit d'annuler le tournoi si les inscriptions n'atteignent pas le nombre minimum de 40 doublettes à la date limite des inscriptions fixée au 10 septembre 2022.

Engagement :

L'engagement est fixé à 160,00 € par équipe.

Le chèque libellé à l'ordre du BC Bruche devra être adressé, au plus tard le 10 septembre 2022 à l'adresse suivante :

| |
|---|
| Betty HELLER Bowling Club de la Bruche 22, rue principale 67120 ALTORF |
|---|

Adresse mail : contact.bcbruche@numericable.fr

Bilan financier :

Recettes

| | | |
|----------------------------------|---|------------------|
| Engagement équipes 40 x 160,00 € | = | 6400,00 € |
| Participation / sponsors | = | 98,00 € |
| TOTAL | | 6498,00 € |

Dépenses

| | | |
|-----------------------|---|------------------|
| Arbitrage | = | 90,00 € |
| 1280 parties x 3,40 € | = | 4352,00 € |
| Récompenses | = | 1860,00 € |
| Frais d'organisation | = | 196,00 € |
| TOTAL | | 6498,00 € |

Récompenses :

| Doublettes | Individuels A | Individuel B | |
|-----------------------|----------------------|----------------------|--------------------|
| 1er : 300 € | 1er : 100 € | 1er : 80 € | |
| 2ème : 250 € | 2ème : 80 € | 2ème : 60 € | |
| 3ème : 230 € | 3ème : 60 € | 3ème : 50 € | |
| 4ème : 210 € | 4ème : 40 € | 4ème : 40 € | |
| 5ème : 190 € | | | |
| 6ème : 170 € | | | |
| TOTAL : 1350 € | TOTAL : 280 € | TOTAL : 230 € | = 1860,00 € |

Remise des Prix 17h00 suivi d'un pot de l'amitié